12N0017F
1986
Nov.
c. 1

Statistics Canada

Enquête sociale générale

ETAT D'AVANCEMENT

NOT FOR LOAN
NE S'EMPRUNTE PAS

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE
MAR 26 2001

Canada

PROGRAMME DE L'ENQUÊTE SOCIALE GÉNÉRALE

STRUCTURE ET ÉTAT D'AVANCEMENT

1. INTRODUCTION

Depuis un certain temps, Statistique Canada est conscient des lacunes qui existent dans le système national de renseignements statistiques en ce qui a trait aux données portant sur les tendances socio-économiques. Ces lacunes ne peuvent être comblées par les sources de données ou les instruments de collecte actuels en raison du niveau de détail nécessaire ou de la population devant être observée. La demande de ce type de données a ainsi donné lieu à la tenue d'enquêtes sociales générales dans certains pays, par exemple, l'Australie, le Japon, les États scandinaves et le Royaume-Uni.

Au Canada, l'enquête sociale générale (ESG) vise à recueillir différents types de données pouvant répondre à divers besoins non satisfaits, dont beaucoup ont trait à des clientèles et à des périodicités distinctes. L'ESG a deux objectifs principaux: premièrement, rassembler des données sur les tendances sociales afin que l'évolution de la société canadienne puisse être étudiée et, deuxièmement, fournir des renseignements sur des questions de politique précises qui suscitent déjà ou qui susciteront un intérêt. L'ESG est un programme permanent ayant un seul cycle d'enquête chaque année.

2. STRUCTURE

La présente section décrit brièvement les principales caractéristiques de l'ESG, qui demeureront probablement les mêmes pendant tous les cycles d'enquête.

2.1 COMPOSANTES

La réalisation des objectifs de l'ESG passe par le jeu de ses trois composantes: les données signalétiques, la thématique principale et la thématique particulière.

Les données signalétiques (ou variables de classification) permettent de définir les groupes démographiques et servent à l'analyse des données de la thématique principale et particulière. Elles comprennent notamment l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et le revenu.

La thématique principale vise à obtenir des renseignements propres à surveiller les tendances sociales à long terme ou à mesurer l'évolution temporelle de la société en ce qui concerne ses modes de vie ou son bien-être. La santé, l'éducation, le milieu social et les risques auxquels est exposée

une personne sont quelques-uns des sujets généraux de la thématique principale. Il est impossible de traiter à fond tous les sujets de la thématique principale dans un cycle d'enquête. Celui-ci portera plutôt sur l'un des sujets précis qui reviendront à intervales réguliers. La figure 1 indique, selon le cycle, les sujets prévus jusqu'en 1991.

Au cours d'un cycle, seront ainsi recueillies des données sur la situation du sujet observé, les obstacles qui se posent à l'amélioration de cette situation et les moyens propres à les surmonter. Par exemple, la thématique principale du cycle 1 portait, d'un côté, sur l'incapacité et les problèmes de santé (mesure de la santé) et, de l'autre, sur l'usage du tabac, la consommation d'alcool et l'activité physique (obstacles à l'amélioration de la santé et moyens permettant de remédier à cette situation).

Figure 1: Composantes de l'ESG

Cycle	Année	Thématique principale	Thématique particulière
1	1985	Santé	L'aide du milieu
2	1986	Milieu social no 1	Langue
3	1987	Risques auxquels est exposée une personne	ND
4	1988	Éducation et travail	ND
5	1989	Milieu social no 2	ND
6	1990	Santé	ND
7	1991	Milieu social no 1	ND

Clé: ND = Non déterminé.

La thématique particulière permet la réalisation du deuxième objectif de l'ESG, soit fournir des renseignements concernant directement une politique ou un problème social précis, par exemple, le chômage chez les jeunes. Cela ne signifie pas que la thématique principale n'est pas également liée aux questions de politique et aux préoccupations sociales. Mais en comparaison de la thématique principale, qui permet d'étudier et d'analyser des aspects importants du comportement et des conditions de vie des Canadiens sur une longue période, la thématique particulière porte plutôt sur des questions de politique à court terme. Il n'est pas prévu qu'une thématique particulière revienne de façon périodique.

Tandis que les ressources relatives aux données signalétiques et à la thématique principale sont tirées du budget de Statistique Canada, les coûts nécessités par la thématique particulière sont assumés par les clients.

2.2 MÉTHODE DE COLLECTE

Les interviews téléphoniques jouent un rôle important dans la collecte des données de l'ESG. Cette méthode est avantageuse parce qu'elle suppose des coûts moins élevés au chapitre du rassemblement des données, de la conception du plan d'échantillonnage et du renouvellement de l'échantillon; elle offre une souplesse dans l'établissement du plan de sondage et la modification de la taille de l'échantillon. Une collecte centralisée devrait permettre de mieux surveiller et contrôler les coûts et la qualité des données. Environ trois pour cent des ménages vivant dans les dix provinces n'ont pas le téléphone.

Les interviews téléphoniques présentent néanmoins certains inconvénients: bien que la non-couverture des ménages soit faible, elle a tendance à se concentrer dans des groupes démographiques ayant un niveau de scolarité ou un revenu peu élevé. Elles produisent généralement des taux de réponse inférieurs à ceux des interviews sur place. La quantité ou le genre de données qui peuvent être recueillies de cette manière sont limités. Statistique Canada effectue des interviews téléphoniques depuis relativement peu de temps, et l'importance de ces problèmes devrait s'atténuer au fur et à mesure qu'il acquiert de l'expérience dans ce domaine. Toutefois, d'autres méthodes de collecte conviennent peut-être mieux que les interviews téléphoniques pour des groupes démographiques particuliers et pour certains genres de données. C'est pourquoi l'ESG ne sera pas limitée à une seule méthode de collecte.

L'échantillon de chaque cycle de l'ESG devrait compter environ 10,000 ménages. Les données obtenues seront totalisées principalement à l'échelle nationale, et il est possible que certains tableaux soient également produits à l'échelle régionale.

2.3 PRODUITS

En raison de l'envergure des données recueillies pendant un cycle donné, il est impossible d'étudier à fond tous les sujets dans une seule publication. L'équipe de l'ESG produira donc une publication initiale présentant des données sommaires, surtout sous forme de tableaux et de diagrammes, accompagnées d'une brève analyse descriptive. On y exposera d'une façon ponctuelle les possibilités offertes par la base de données de l'ESG. Des analyses plus poussées seront effectuées par les divisions spécialisées de Statistique Canada et par d'autres groupes intéressés, soit en collaboration avec le Bureau, soit d'une façon indépendante par l'achat des données de l'ESG. Afin que l'analyse des données de l'ESG soit facilitée, un fichier de micro-données à grande diffusion, ainsi que la documentation appropriée, sera produit.

3. ÉTAT D'AVANCEMENT

La présente section résume l'état d'avancement des cycles 1, 2 et 3 ainsi que les activités prévues au cours de l'année prochaine.

3.1 CYCLE 1

C'est en août 1984 qu'a commencé le travail sur le cycle 1. Le contenu des données signalétiques qui allaient servir pour ce cycle et pour les cycles subséquents a été défini. La thématique principale, axée sur la santé, portait sur l'incapacité à court et à long terme, le bien-être, la taille et le poids, les problèmes de santé, l'usage du tabac, la consommation d'alcool, l'activité physique, le sommeil et l'utilisation des services de soins de santé. La thématique particulière, qui touche essentiellement les personnes âgées, portait sur les réseaux possibles de soutien, l'aide reçue et apportée et les activités sociales.

Des questionnaires, des procédures et des manuels ont été produits pour une enquête-pilote qui a été effectuée en mars 1985 par les bureaux régionaux de Toronto et de Vancouver. En mai, on a effectué à Montréal un essai sur le terrain, d'une portée restreinte, afin d'évaluer la version française des questionnaires. En septembre et en octobre 1985, on a réalisé dans les dix provinces des interviews auprès de l'échantillon de l'enquête principale. Les personnes de 15 à 64 ans ont été interviewées par téléphone, tandis que les personnes de 65 ans et plus ont participé à une interview sur place.

Les chiffres provisoires ont été diffusés en juin 1986. La production d'un fichier de micro-données à grande diffusion et de la documentation pertinente est prévue pour décembre 1986. Le premier rapport sur les conclusions du cycle 1 devrait paraître en juin 1987

3.2 CYCLE 2

L'établissement du contenu de la thématique principale a été entrepris en août 1985, la question des "risques auxquels est exposée une personne" étant proposée comme sujet. Il s'agit des risques que court quelqu'un d'être victime d'un accident ou d'un acte criminel ainsi que ceux représentés par le milieu, c'est-à-dire les risque que comportent des sources extérieures (à la personne). En décembre 1985, il a toutefois été décidé de reporter à un cycle ultérieur la thématique principale des "risques auxquels est exposée une personne" et de la remplacer par celle du "milieu social" qui devait être abordée plus tard. Cette nouvelle thématique principale porte sur la mobilité sociale d'une génération à l'autre et au sein de la même génération, les activités quotidiennes que l'on accomplit seul et avec d'autres personnes ainsi que sur le bien-être personnel. En ce qui a trait à la thématique particulière, un groupe de clients parraine la question de l'utilisation des langues.

Une enquête pilote a été effectuée en juillet et en août 1986 par l'entremise des bureaux de Montréal et de Winnipeg. C'est sur les constatations de cette enquête, regroupées avec les résultats de l'examen effectué par des spécialistes dans les domaines de la mobilité, de l'emploi du temps et de l'utilisation des langues, que se fondent des modifications apportées aux questionnaires et aux procédures de l'enquête pilote. L'inteview de l'échantillon de base du cycle 2 (10,000 ménages dans les dix provinces) s'effectue, uniquement par téléphone, en novembre et décembre 1986. On interroge un échantillon supplémentaire de quelque 8,000 ménages au cours de la même période, en utilisant le même questionnaire mais excluant la partie sur les activités quotidiennes. Cet échantillon supplémentaire se concentre dans les régions du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario qui comptent une forte proportion dans les deux groupes de langues officielles.

Les données provisoires de ce cycle devraient être connues en été 1987, la production d'un fichier de micro-données à grande diffusion devant avoir lieu vers la fin de l'année. Le rapport sur les résultats du cycle 2 est prévu pour le début de 1988.

3.3 CYCLE 3

Le contenu de la thématique principale sera axé sur les "risques auxquels est exposée une personne". Bien que l'on vienne de commencer à établir ce contenu, on pourra s'inspirer des travaux déjà accomplis au cours du cycle 2 avant la décision de remplacer cette thématique par celle du "milieu social". Une personne peut être exposée à un plus grand nombre de risques de bien des façons. Elle peut souffrir d'une maladie grave, être victime d'un accident de la circulation ou d'un accident survenu au travail ou chez elle, d'une agression ou d'un vol, être prise dans un tempête de neige, une tornade, un incendie ou une inondation, ou être victime d'une catastrophe technologique. Le volume de données que l'on peut recueillir au cours d'un cycle de l'ESG est limité; il faut donc restreindre la couverture des risques auxquels est exposée une personne pour le cycle 3. Il est proposé de se limiter aux risques que présentent les accidents, les actes criminels et le milieu, ce qui exclut les dommageslésions corporels imprévus dues à un mauvais fonctionnement de l'organisme ou à une maladie; par contre, on tient compte de ceux imputables à une cause extérieure.

De plus, il faut intégrer dans les éléments de la thématique principale le modèle qui entoure la situation ainsi que les obstacles et les moyens propres à les surmonter. Les données sur la situation permettent de suivre l'évolution temporelle des risques auxquels est exposée une personne, tandis que les données sur les obstacles et les moyens intéressent tout particulièrement les planificateurs du gouvernement chargés de mettre en oeuvre des programmes visant à réduire le niveau de risques auxquels est exposée une personne. Ces dernières données

doivent être axées sur les facteurs qui peuvent changer à la suite d'une intervention ou d'une influence extérieure. C'est dans cette optique qu'est présenté à la figure 2 le cadre des données sur les risques auxquels est exposée une personne.

Figure 2: Cadre des données sur les risques auxquels est exposée une personne

Élément de la thématique principale	Catégorie du modèle	
	Situation	Obstacles et moyens
Accidents		
Actes criminels		
Milieu		

Pour chacun des trois éléments de risque, il faut recueillir des données sur la situation ainsi que sur les obstacles et les moyens propres à les surmonter. Ces données n'ont pas encore été définies de façon précise, mais on peut les décrire dans les grandes lignes. La méthode généralement reconnue pour la collecte de données sur la situation consiste à déterminer si les répondants ont été victimes d'un des événements en question au cours d'une période prédéterminée et à collecter, pour chaque événement, des données précises sur le moment, le lieu, le genre d'événement, les personnes impliquées et les conséquences. Les données sur les obstacles et les moyens peuvent ensuite se diviser en trois catégories: connaissances, attitudes et habitudes (CAH). Dans le cycle 1, les données sur les obstacles et les moyens sont axées sur les habitudes, par exemple sur la quantité d'alcool consommée et le temps consacré aux activités physiques. En ce qui concerne les risques auxquels est exposée une personne, il est possible d'obtenir une couverture judicieuse des CAH. Par exemple, les données sur les actes criminels peuvent porter sur la connaissance des programmes de prévention du crime, sur l'attitude à l'égard de la prévention du crime et de l'application de la loi et sur les habitudes en matière de sécurité personnelle et de sécurité des biens.

Pour chaque cycle d'enquête, il faut trouver le juste milieu entre le champ d'observation et le niveau de détail. Comme dans le cas de la composante "santé" du cycle 1, où l'on s'est rendu compte dès le début qu'il n'était pas possible dans le cadre de l'enquête sociale générale, de recueillir une aussi vaste gamme de données à un niveau aussi détaillé qu'avec l'enquête Santé Canada, il faut donc, pour le cycle 3, déterminer le champ d'observation approprié en ce qui concerne les risques auxquels est exposée une personne et ne pas se contenter de recommencer les enquêtes précédentes.

Plusieurs ministères fédéraux s'intéressent à certains aspects des risques auxquels est exposée une personne. Citons notamment les ministères fédéraux de la Consommation et des Corporations, de la Santé et du Bien-être social, de l'Environnement, de la Justice, du Solliciteur général et des Transports. Comme pour les cycles 1 et 2, les données devraient intéresser de nombreux utilisateurs en dehors de l'administration publique, surtout les universités et les instituts. Cela est conforme aux objectifs de l'ESG, dont les données en particulier celles qui permettent de suivre l'évolution dans le temps, sont à long terme et nécessitent une analyse poussée. Pour l'instant, on commence à peine à établir le cycle 3, et aucun client n'a encore parrainé la thématique particulière.

Les formulaires et les procédures de collecte des données de l'enquête pilote doivent être mis au point en février 1987, l'enquête pilote devant avoir lieu en avril. La collecte des données de l'enquête principale du cycle 3 est prévue pour octobre 1987, les données provisoires devant être diffusées en été 1988. La production d'un fichier de micro-données à grande diffusion devrait avoir lieu à l'automne, et il est prévu de publier les résultats du cycle 3 au début de 1989.

C. 1

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010344668

Ca 005